



# COMMUNE D'ILLIERS-COMBRAY

## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021

Nombre de membres en exercice 23  
Nombre de membres présents 20  
Nombre de membres votants 23

L'an deux mil vingt et un, le jeudi huit avril à vingt heures quinze minutes, se sont réunis en visioconférence, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Illiers-Combray sous la présidence de Monsieur Bernard PUYENCHET, Maire d'Illiers-Combray dument convoqués le vendredi vingt-six mars deux mil vingt et un.

Date de convocation du conseil municipal : 26 mars 2021

Présents :

Formant la majorité des membres en exercice

Bernard PUYENCHET, Marie-Claude FRANÇOIS, Michel QUENTIN, Emilie BOUNOUANE, Paul ARVISET, Delphine CASTAGNET, Bruno BLANCHARD, Marie-Claire MAERTEN, Sylvain DESDOIGTS, Rébecca BRUNET, Nicolas LAUBERTON, Cindy MATHIS, Jean-Luc BERNARD, Viviane PICQUERET, Philippe PREHU, Alexandra MERCIER, Lionel BINET, Anicet KOLOLO, Sandrine DUGAT, Hervé RIGOT

Procurations Agnès PENFORNIS, Isabelle ROBERT, Eric BRULÉ

Absent(s) excusé(s)

Absent(s) non excusé(s)

Le secrétariat est assuré par Marie-Claude FRANÇOIS

Début de séance 20h40

Fin de séance 23h47

### COMPTE-RENDU

---

Mme Marie-Claude FRANÇOIS est désignée comme secrétaire.

Mme Virginie RICHÉ PIERRE est autorisée par le Conseil Municipal à l'unanimité à assister à la séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 4 février 2021 a été approuvé à l'unanimité.

## **1. ORDRE DU JOUR**

### **1.1 SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS EXERCICE 2021**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la commission Association et Finances et que compte tenu de la crise sanitaire, il est proposé de limiter les subventions aux associations qui ont fonctionné en 2020 et qui ont des besoins en fonctionnement en 2021.

Madame CASTAGNET n'a pas pris part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés accorde pour l'année 2021 les subventions de fonctionnement aux associations d'un montant global de 2 000 euros réparti comme suit :

EPISOL – 1 000 euros

ÉCOLE MATERNELLE LES AMIS DES PETITS LES NYMPHÉAS – 500 euros

ÉCOLE MIXTE DE LA VIVONNE – 500 euros

### **1.2 SUBVENTIONS DE EXCEPTIONNELLES COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS EXERCICE 2021**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la commission Association et Finances, des propositions ont été faites.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés accorde pour l'année 2021 des subventions exceptionnelles d'un montant global de 12 000 euros réparti comme suit :

- LES AMIS DES ÉCRIVAINS – 2 000 euros

- SOCIÉTÉ DES AMIS DE MARCEL PROUST – 10 000 euros

### **1.3 VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES - EXERCICE 2021**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que compte tenu des efforts et de la bonne tenue des comptes en 2020, il est proposé de maintenir le taux des deux taxes locales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés décide de fixer les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2021 comme suit:

Taxe sur le foncier bâti	43,30
Taxe sur le foncier non bâti	33,54

Compte tenu de la réforme de la taxe d'habitation, le taux sur le foncier bâti inclut désormais le taux communal de 23,08 et le taux départemental de 20,22.

#### **1.4 BUDGET COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2020**

Sous la présidence de Madame Marie-Claude FRANÇOIS, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2020 du budget de la commune qui s'établit ainsi (en euros) :

	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE</b>
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 406 610,41	3 057 303,85	650 693,44
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 053 555,61	1 141 538,64	87 983,03
<b>TOTAL 2020</b>	<b>3 460 166,02</b>	<b>4 198 842,49</b>	<b>738 676,47</b>

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés le Compte Administratif 2020 du budget de la commune.

#### **1.5 BUDGET COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - EXERCICE 2020**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion de la Commune pour l'exercice 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve le Compte de Gestion du budget de la commune du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

#### **1.6 BUDGET COMMUNE - AFFECTATION DES RESULTATS 2020**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient après le vote du compte administratif d'en affecter les résultats. Il rappelle qu'il est obligatoire de combler le besoin de financement de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser de l'exercice 2020.

Il rappelle que l'excédent de fonctionnement cumulé est de 152 316,58 euros et que le besoin de financement de la section d'investissement pour 2021 est de 98 572,53 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, compte tenu du résultat 2020 et sur proposition du Maire, décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, d'affecter les résultats de l'exercice 2020 au budget de la Commune 2021 comme suit :

- 800 000 euros en section d'investissement pour financer les travaux
- 429 664,04 euros conservés en section de fonctionnement.

#### **1.7 COMMUNE - BUDGET PRIMITIF 2021**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les propositions concernant le budget primitif 2020 de la commune.

Le Conseil Municipal décide, d'approuver à l'unanimité de ses membres présents et représentés le budget primitif de la commune 2020 comme suit :

## FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES

Chapitre	Montant en euros
11 – Charges à caractère général	941 623
12 – Charges de personnel et frais assimilés	1 407 620
14 – Atténuations de produits	3 000
65 – Autres charges de gestion courante	229 400
66 – Charges financières	11 999,97
67 – Charges exceptionnelles	12 000
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	7 714
022 – Dépenses imprévues (fonctionnement)	0
023 – Virement à la section d'investissement	649 728,04
042 – Opérations de transfert entre sections	4 159,03
043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 267 244,04</b>

### RECETTES

Chapitre	Montant en euros
13 – Atténuations de charges	25 000
70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	305 500
73 – Impôts et taxes	1 664 000
74 – Dotations, subventions et participations	765 580
75 – Autres produits de gestion courante	72 500
76 – Produits financiers	0
77 – Produits exceptionnels	5 000
042 – Opérations de transfert entre sections	0
043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0
<b>RÉSULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>429 644,04</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 267 244,04</b>

## INVESTISSEMENT

### DÉPENSES

Chapitre	Montant en euros
010 – Stocks	0
20 – Immobilisations incorporelles (sauf 204)	71 800
204 – Subventions d'équipement versées	89 404
21 – Immobilisations corporelles	1 773 880,11
22 – Immobilisations reçues en affectation	0
23 – Immobilisations en cours	336 706,54
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0
13 – Subventions d'investissement	0
16 – Emprunts et dettes assimilées	100 000
18 – Compte de liaison : affectation	0
26 – Participations et créances	0
27 – Autres immobilisations financières	0
45 – Opérations pour le compte de tiers	0
040 – Opérations d'ordre entre sections	0
041 – Opérations patrimoniales	0
<b>Vote Budget 2021</b>	<b>2 120 901,54</b>
<b>Reste à réaliser 2020</b>	<b>250 889,11</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 371 790,65</b>

**RECETTES**

Chapitre	Montant en euros
010 – Stocks	0
13 – Subventions d'investissement	255 587
16 – Emprunts et dettes assimilées	1 200 000
20 – Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0
204 – Subventions d'équipement versées	0
21 – Immobilisations corporelles	0
22 – Immobilisations reçues en affectation	0
23 – Immobilisations en cours	0
10 – Dotations, fonds divers et réserves	110 000
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	0
138 – Régions	0
18 – Compte de liaison : affectation	0
26 – Participations et créances	0
27 – Autres immobilisations financières	0
024 – Produits de cession	0
45 – Opérations pour le compte de tiers	0
021 – Virement de la section de fonctionnement	649 728,04
040 – Opérations d'ordre entre sections	4 159,03
041 – Opérations patrimoniales	0
<b>Vote Budget 2021</b>	<b>2 219 474,07</b>
<b>Reste à réaliser 2020</b>	
<b>SOLDE D'EXÉCUTION REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>152 316,58</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 371 790,65</b>

**1.8 BUDGET ASSAINISSEMENT - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2020**

Sous la présidence de Madame Marie-Claude FRANÇOIS, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2020 du budget assainissement qui s'établit ainsi (en euros) :

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE 2020
Section d'exploitation	296 122,09	401 291,24	105 169,15
Section d'Investissement	1 028 297,69	1 085 310,59	57 012,90
<b>TOTAL 2020</b>	<b>1 324 419,78</b>	<b>1 486 601,83</b>	<b>162 182,05</b>

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés le Compte Administratif 2020 du budget assainissement.

**1.9 BUDGET ASSAINISSEMENT - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - EXERCICE 2020**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion Assainissement pour l'exercice 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve le Compte de Gestion du budget Assainissement du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

## 1.10 BUDGET ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient après le vote du compte administratif d'en affecter les résultats. Il rappelle qu'il est obligatoire de combler le besoin de financement de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser de l'exercice 2020.

Il rappelle que l'excédent d'exploitation cumulé est de 61 779,59 euros et que le besoin de financement de la section d'investissement pour 2021 est de 0 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, compte tenu du résultat 2020 et sur proposition du Maire, décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, d'affecter les résultats de l'exercice 2020 au budget Assainissement 2021 comme suit :

- 100 000 euros en section d'investissement pour combler le besoin de financement
- 11 916,91 euros conservés en section d'exploitation.

## 1.11 ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les propositions concernant le budget Assainissement 2020.

Le Conseil Municipal décide, d'approuver à l'unanimité de ses membres présents et représentés le budget primitif Assainissement 2020 comme suit :

### EXPLOITATION

#### DÉPENSES

Chapitre	Montant en euros
011 – Charges à caractère général	133 150
012 – Charges de personnel et frais assimilés	0
014 – Atténuations de produits	25 000
65 – Autres charges de gestion courante	4 045,74
66 – Charges financières	13 937
67 – Charges exceptionnelles	3 000
68 – Dotations aux provisions et depreciations	7 970
022 – Dépenses imprévues (exploitation)	0
023 – Virement à la section d'investissement	44 900
042 – Opérations de transfert entre sections	165 944,43
043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0
<b>TOTAL</b>	<b>397 947,17</b>

#### RECETTES

Chapitre	Montant en euros
013 – Atténuations de charges	0
70 – Ventes de produits	323 500
74 – Subventions d'exploitation	0
75 – Autres produits de gestion courante	0
76 – Produits financiers	0
77 – Produits exceptionnels	2 000
040 – Opérations d'ordre entre sections	62 530,26
041 – Opérations patrimoniales	0
<b>SOLDE D'EXÉCUTION REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>11 916,91</b>
<b>TOTAL</b>	<b>397 947,17</b>

## INVESTISSEMENT

### DÉPENSES

Chapitre	Montant en euros
20 – Immobilisations incorporelles	0
21 – Immobilisations corporelles	183 581,76
22 – Immobilisations reçues en affectation	0
23 – Immobilisations en cours	0
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0
13 – Subventions d'investissement	0
16 – Emprunts et dettes assimilées	124 570
18 – Compte de liaison : affectation	0
26 – Participations et créances	0
27 – Autres immobilisations financières	0
020 – Dépenses imprévues	0
040 – Opérations d'ordre entre sections	62 530,26
041 – Opérations patrimoniales	0
<b>Vote Budget 2021</b>	<b>370 682,02</b>
<b>Reste à réaliser 2020</b>	<b>1942</b>
<b>SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>372 624,02</b>

### RECETTES

Chapitre	Montant en euros
13 – Subventions d'investissement	0
16 – Emprunts et dettes assimilées	0
20 – Immobilisations incorporelles	0
21 – Immobilisations corporelles	0
22 – Immobilisations reçues en affectation	0
23 – Immobilisations en cours	0
106 – Dotations, fonds divers et réserves	100 000
18 – Compte de liaison : affectation	0
26 – Participations et créances	0
27 – Autres immobilisations financières	0
021 – Virement de la section d'exploitation	44 900
040 – Opérations d'ordre entre sections	165 944,43
041 – Opérations patrimoniales	0
<b>Vote Budget 2021</b>	<b>310 844,43</b>
<b>SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>61 779,59</b>
<b>TOTAL</b>	<b>372 624,02</b>

#### **1.12 SUBVENTION AU C.C.A.S- EXERCICE 2021**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les propositions du budget de la commune de l'exercice 2021.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, accorde une subvention au C.C.A.S d'un montant de 3 000 euros conformément au budget primitif de la commune 2021 à l'article 657362.

### 1.13 AIDE AUX TRAVAUX - SUBVENTIONS ACCORDEES No 2

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'au titre des aides aux travaux, nous avons reçu et retenu les dossiers suivants :

- ✓ Louis DETRET
- ✓ Angèle LEBLANC
- ✓ Alain GUILLOTIN
- ✓ Guy KIVEL
- ✓ Vanessa et Cédric MATRICARDI
- ✓ OGEC Saint Joseph
- ✓ SCI PERROTO IMMOBILIER
- ✓ Jean-Louis SAUVAT
- ✓ Jean-Marc DUGAT

Le montant total de subvention prévisionnelle proposé est de **12 343,94 euros**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- décide d'octroyer les subventions prévisionnelles d'aides aux travaux suivantes :

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
Louis DETRET	572,17
Angèle LEBLANC	3 000,00
Alain GUILLOTIN	3 000,00
Guy KIVEL	2 000,00
Vanessa et Cédric MATRICARDI	843,29
OGEC Saint Joseph	3 000,00
SCI PERROTO IMMOBILIER	116,05
Jean-Louis SAUVAT	993,02
Jean-Marc DUGAT	1 946,73

Pour un total de **12 343,94 euros**

## 2. DÉLIBÉRATIONS

### 2.1 RENOUELEMENT DE LA DEROGATION DES TEMPS SCOLAIRES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que selon le décret No2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et primaires, il est nécessaire de renouveler la dérogation obtenue auprès de l'Éducation Nationale.

Cette dérogation permet de répartir les heures hebdomadaires d'enseignement sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Demande le renouvellement de cette dérogation à compter de la rentrée 2021 et ce pour 3 ans
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte et document relatifs à cette demande.



## 2.2 BUDGET COMMUNE - EFFACEMENT DE DETTES No 1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la trésorerie nous a fait parvenir des dossiers pour effacement de dettes suite à des dossiers de surendettement accordés.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-9,

Vu l'instruction codificatrice n°11-022-MO du 16 décembre 2011 sur le recouvrement des recettes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux,

Vu le jugement en annexe,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Décide de constater l'effacement des dettes suivantes :

IMPUTATION	MONTANT en euros	MOTIFS
6542	489,90	EFFACEMENT DE DETTES
<b>TOTAL</b>	<b>489,90</b>	

- Dit que cette dépense sera imputée à l'article 6542 du budget de la commune.

## 2.3 TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC -PROMENADE DU GUÉ BELLERIN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux d'éclairage public ont été réalisés sur le territoire communal soit l'éclairage public de la promenade du Gué Bellerin.

Cette opération est financée par le syndicat Énergie Eure et Loir et la Communauté de Communes entre Beauce et Perche avec une participation financière de la commune.

Le plan de financement s'établit ainsi :

Opération	Montant euros HT de l'opération	Financement	Montant euros HT	Taux
Promenade du Gué Bellerin	23 000	Syndicat ENERGIE 28	6 900	40%
		Commune d'Illiers-Combray	8 050	35%
		Communauté de Communes entre Beauce et Perche	8 050	35%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Approuve le versement d'un fonds de concours à la Communauté de Communes entre Beauce et Perche pour les travaux d'éclairage public relatifs à la Promenade du Gué Bellerin et à hauteur des montants définis ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte et document relatifs à ce versement.

## 2.4 DESIGNATION DU CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un correspondant Sécurité Routière auprès de la Préfecture soit désigné.

Ses missions sont les suivantes :

- ✓ Référent privilégié de l'État et des autres acteurs locaux
- ✓ Relais des informations relatives à la sécurité routière
- ✓ Contributeur à la prise en charges de la Sécurité routière dans la collectivité
- ✓ Participant à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de la politique départementale au titre de la commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Désigne Emilie BOUNOUANE comme correspondant Sécurité Routière
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte et document relatifs à cette désignation.

## **2.5 DESIGNATION DE LIEUX ET RUES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est envisagé de nommer des lieux publics.

Il est proposé :

- Le parking Saint Hilaire -- Parking situé Rue Saint Hilaire
- Le parking de la Fontaine – Parking situé Promenade de la Fontaine
- Le Parc de Swann -- Etang et sa prairie
- Rue de la Folie Coton – Rue des Lavois prolongée
- Allée René Compère – Allée du Parc de la Peupleraie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Approuve ces nouvelles désignations
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte et document relatifs à ces désignations.

## **3. QUESTIONS DIVERSES**

### **TERRAINS DE LA BONNETERIE**

Le Conseil Municipal valide le prix de vente à 85 euros le m2 nets vendeur.

### **CNI ET PASSEPORTS – BILAN 2020**

Malgré le confinement, la commune a délivré en 2020 :

- Résidents Commune 28120 : 202 passeports et 520 CNI soit 722 pièces d'identité
- Résidents Hors Commune : 197 passeports et 536 CNI soit 733 pièces d'identité

**Total de 1 455 pièces d'identité délivrées en 2020**

### **PROGRAMME DU 10 JUILLET 2021**

Marie-Claire MAERTEN détaille le programme prévu du cinquantenaire du nom d'Illiers-Combray qui se déroulera le week-end du 10 juillet 2021 :

- Marché fermier et d'artisanat d'art
- Célébration du cinquantenaire
- Pièce de théâtre
- Défilé de mode
- Repas festif
- Bal
- Feu d'artifices

Les élus seront sollicités lors de cet évènement mais aussi en amont pour la communication.

### **CENTRE DE VACCINATION**

Il ouvrira le 14/04/2021 et plus de 250 personnes seront vaccinées ce premier jour. Il est situé au Complexe Jean Moulin.

Il sera ouvert tous les mercredis et peut-être ensuite les mardis et mercredis en montée en charge prévue en juin 2021.

### **CIRCULATION DOUCE**

Agnès Penformis a déposé la question écrite suivante :

« Où en est-on de la mise en place de la circulation à double sens des vélos, avenue Georges Clemenceau et rue de Chartres entre la rue de l'Ancienne Mairie et l'avenue Foch ?

Rappel: la circulation des vélos se fait déjà dans les deux sens avec tous les risques que cela engendre actuellement. (facteurs - collégiens - touristes et locaux.) »

Suite à un débat, il a été décidé d'attendre les résultats de l'étude 360° sur la thématique Circulation douce afin d'avoir une vision globale et cohérente.

## BOUCHERIE

Le Conseil Municipal autorise la mise en place d'une rôtisserie extérieure par la boucherie si elle est installée dans le renforcement existant. Bruno BLANCHARD en informera le commerçant.

~~~~~  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h47

Le 12 avril 2021,  
Vu et approuvé  
Par Bernard PUYENCHET  
Maire d'Illiers-Combray

